



**HAL**  
open science

## Sociologues et sociologie du sport en France

Cécile Collinet, Ali Tayeb

► **To cite this version:**

Cécile Collinet, Ali Tayeb. Sociologues et sociologie du sport en France. Travaux et Recherches de l'UMLV, 2004, N° spécial, pp.217-4. hal-04405642

**HAL Id: hal-04405642**

**<https://hal.science/hal-04405642>**

Submitted on 19 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRAVAUX  
ET  
RECHERCHES  
DE L'UMLV

Numéro spécial  
SPORT ET SCIENCES SOCIALES

TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'UMLV  
LITTÉRATURES ET SCIENCES HUMAINES

Revue semestrielle

*Directrice de rédaction :*

Fabienne BOCK

*Comité de rédaction :*

Edwige ARCHIER – Louise BÉNAT-TACHOT – Thierry BONZON – Jean-Yves GUÉRIN  
Vladimir IAZYKOFF – Robert SAYRE – Michael A. SOUBBOTNIK

*Secrétaire de rédaction :* Emmanuelle BRUN

*Directeur de publication :* Yves LICHTENBERGER

*Conception graphique :* Michelle THOMAS et Bertrand ZAKOWETZ



**RÉDACTION :**

"Travaux et Recherches de l'UMLV", Université de Marne-la-Vallée,  
5, boulevard Descartes, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2  
(Tel. : 01 60 95 70 75 ; Télécopie : 01 60 95 70 77)

**CORRESPONDANCE :**

Toute correspondance est à adresser à la rédaction.

**ABONNEMENTS / VENTE AU NUMÉRO :**

	Vente au numéro	Abonnement annuel
Particuliers	6 euros	12 euros
Institutions	12 euros	24 euros

Voir bulletin d'abonnement à l'intérieur du numéro

ISSN : 1298-1168

# TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'UMLV

SPORT ET SCIENCES SOCIALES

## SOMMAIRE

Présentation du numéro .....	5
<b>Michaël Attali</b> , La discorde sportive .....	13
<b>Fanny Le Mancq</b> , Approche sociologique du phénomène de l'équitation sur poney .....	31
<b>Anne-Laure Guyot</b> , Les Raiders, un nouveau «type» de sportifs ? .....	47
<b>Virginie Lhomme</b> , Accès et appropriation des pratiques sportives par les femmes : l'exemple de l'athlétisme .....	75
<b>Lucie Forté</b> , Investissement sportif, hiérarchies et articulations des différents milieux de vie des jeunes athlètes de haut niveau .....	89
<b>Philippe Sarremejane</b> , Les moyens de lutte anti-éclectiques : les différentes méthodologies de l'Éducation physique 1945-1967 .....	109
<b>Philippe Sarremejane</b> , La phénoménologie appliquée ou les pédagogies de la signification 1953-1967 .....	133
<b>Cécile Collinet, Sandrine Payré</b> , La communauté des enseignants-chercheurs en STAPS. Entre spécificité et perméabilité .....	165
<b>Philippe Terral</b> , Intérêts associés à la connaissance et structure de communauté de la scène de la recherche académique du monde sportif .....	195
<b>Cécile Collinet, Ali Taleb</b> , Sociologues et sociologie du sport en France .....	217
<hr/>	
Quelques travaux d'étudiants réalisés dans le cadre du GREHSS .....	241

# Sociologues et sociologie du sport en France

Cécile Collinet, Ali Taleb

Le sport a investi en profondeur la vie sociale. Il donne lieu à des discours sociaux de nature différente, politique ou journalistique, qui oscillent entre son éloge ou sa vision désenchantée. Souvent objet et victime d'une surinterprétation discursive il nourrit nombre d'essayismes relâchés. Il est cependant également devenu un objet d'étude scientifique et notamment sociologique. Même si sa place est encore mineure dans l'espace sociologique français<sup>1</sup>, la sociologie du sport en France représente un domaine actif de recherche<sup>2</sup>.

Les travaux réflexifs portant sur la sociologie du sport en France se divisent schématiquement en deux groupes. Les premiers se centrent sur l'analyse des méthodes de la sociologie du sport alors que les seconds proposent des études historiques de type internaliste des différentes conceptions (les manuels en sont une forme archétypique). Une analyse sociologique de ce domaine sur le territoire national, dans la perspective de la sociologie des sciences est absente des recherches françaises. Elle est particulièrement fructueuse pour sonder les communautés de chercheurs, les positions institutionnelles, les réseaux, les processus de domination. La sociologie des sciences est souvent restée cantonnée aux secteurs les plus prestigieux des sciences dures<sup>3</sup> en oubliant la plupart du temps les sciences humaines et sociales et a fortiori la sociologie du sport, petite parcelle de l'ensemble de la sociologie française.

Dans cet article, nous nous proposons d'identifier la "communauté" des sociologues du sport en France : sa structuration institutionnelle, les

trajectoires de ses acteurs en même temps que les grands clivages cognitifs qui la caractérisent. La notion de communauté désigne schématiquement dans la tradition mertonienne<sup>4</sup> un groupe régi par un ensemble de règles et de normes dictées par des institutions et, dans la tradition kuhnienne<sup>5</sup>, un groupe réuni autour d'objets d'études et de théories communes (les paradigmes).

S'intéresser à la communauté des sociologues du sport en France impose d'abord l'identification de cette population, leurs rattachements de laboratoire afin d'éclairer comment se structure institutionnellement cette communauté scientifique.

Une communauté scientifique n'est pas, par ailleurs, un ensemble statique. Elle se construit par un processus de formation des individus dont rendent compte les trajectoires individuelles et les parcours singuliers. De plus, elle existe par l'intermédiaire du ciment que constitue le sentiment d'appartenance des sujets eux-mêmes à la communauté.

Enfin, elle implique des éléments plus cognitifs. Elle renferme des thématiques centrales, construit des paradigmes que les oppositions et conflits ébranlent. Il s'agira alors d'envisager les grandes controverses du domaine.

L'objectif général de notre travail est de rendre compte d'un point de vue social et cognitif de la structuration et du fonctionnement de la sociologie du sport en France par ses acteurs et leurs productions cognitives. Il est également d'envisager dans quelles mesures ceux-ci constituent réellement une communauté scientifique telle que des auteurs fondateurs comme R.K. Merton ou T.S. Kuhn ont pu la définir.

Notre travail contribue à montrer qu'au-delà du partage d'un objet commun, l'univers de la sociologie du sport en France est un univers diversifié et pluriel d'une part et tensionnel d'autre part.

Nos analyses se fondent sur l'étude de données précises et denses qui seront dévoilées au fur et à mesure de nos développements : analyse des annuaires de la recherche, des bases de données et d'un corpus important d'ouvrages pour les techniques documentaires, entretiens semi-directifs pour les techniques vivantes.

## Sociologues du sport et institutions en France

Une communauté se définit classiquement en sociologie des sciences<sup>6</sup> par des attaches institutionnelles communes qui fondent sa légitimité. Quelles sont celles des sociologues du sport ?

Nous avons pu les définir à partir de l'identification de la population des chercheurs dans ce domaine. Ceux-ci ont été repérés par : les productions visibles à travers l'étude des bases de données<sup>7</sup>, les directions de thèses<sup>8</sup>, la présence aux colloques (repérés par leurs actes). Afin de bien identifier les laboratoires nous avons consulté les annuaires du Centre national de recherche scientifique (CNRS) recensant les personnels et les structures de recherche<sup>9</sup>. Nous avons consulté les annuaires sur papier et les annuaires en ligne sur Internet<sup>10</sup> pour obtenir les dernières réactualisations<sup>11</sup>.

Nous avons ainsi pu recenser les laboratoires ou groupes émergeant sur les vingt dernières années et établir quatre catégories institutionnelles.

— L'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) et le ministère de la Jeunesse et des Sports

Au sein des grands établissements du ministère de la Jeunesse et des Sports<sup>12</sup> se sont développées des structures de recherche notamment à l'INSEP. Cet institut, créé depuis 1975 et résultat de la fusion entre l'École normale supérieure d'éducation physique (ENSEP) et l'Institut national du sport (INS), propose, outre la préparation des athlètes de haut niveau et leur formation professionnelle aux métiers du sport, un département de la recherche organisé en laboratoires dont un est centré sur la sociologie.

On trouve ainsi, bien représenté dans le champ, ce laboratoire de sociologie du sport avec une succession de chercheurs qui, pour la plupart, ont ensuite émigré vers des laboratoires universitaires : C. Pociello, C. Louveau, P. Irlinger puis P. Duret et enfin P. Mignon.

C'est d'ailleurs au sein de cette structure dépendante du ministère de la Jeunesse et des Sports que s'est constituée de manière pionnière la recherche en sociologie du sport en France. En effet, les années soixante ont vu se développer timidement ce secteur de recherche avec les premiers travaux de G. Magnane<sup>13</sup> ou de M. Bouet<sup>14</sup>. Mise à part l'équipe du CNRS de J. Dumazedier créée en 1953 autour du loisir et de la culture aucune structure institutionnelle ne s'intéresse au sport jusqu'en 1971, date à laquelle l'ENSEP crée un département de la recherche organisé ensuite en laboratoires dans lesquels la sociologie trouvera sa place.

#### — La filière STAPS à l'université

L'université française a progressivement intégré une formation spécialisée dans le domaine des activités physiques et sportives. C'est en 1927 que sont créés les instituts régionaux d'éducation physique (IREP) annexés aux facultés de médecine et auxquels s'ajoute en 1933 une École normale d'éducation physique (ENEP). Il faudra attendre 1969 et la réforme des universités pour voir apparaître des unités d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive (JEREPS). En 1975 sont créés les diplômes d'études générales (DEUG) STAPS<sup>15</sup> (sciences et techniques des activités physiques et sportives) sanctionnant deux années d'études universitaires puis les licences en 1977 (trois années d'études post-baccalauréat). Enfin, s'achève cette construction universitaire en 1981 avec la constitution des troisièmes cycles (diplômes d'études approfondies, DEA, et doctorats). C'est alors le début de la création de laboratoires de recherche en STAPS centrés sur le sport dans diverses disciplines scientifiques.

Pour ce qui concerne la sociologie du sport en STAPS aujourd'hui, on a pu recenser cinq laboratoires universitaires marquants et bien représentés à travers la littérature, les directions de thèses et les présences aux divers colloques de sociologie du sport :

- le *Centre de recherche et d'innovation sur le sport* (CRIS) de l'UFRAPS de Lyon dirigé par P. Arnaud (avec J. Camy, M. Fodimbi) ;
- le *Centre de recherche sur la culture sportive* du département



- STAPS d'Orsay (Paris XI) avec à sa tête C. Pociello, (avec J. Defrance jusqu'au début des années quatre-vingt dix et C. Louveau) ;
- le groupe de *Corps et culture* autour d'Y. Le Pogam (avec C. Pigeassou, J. Gleyse et G. Lacroix) implanté à Montpellier ;
- le laboratoire d'*Études et recherches sur l'offre sportive* (EROS) de Grenoble (avec P. Chifflet et P. Chantelat)<sup>16</sup> dont la présence est surtout marquante dans les années quatre-vingt-dix, le départ à la retraite de ses principaux acteurs effaçant momentanément la présence du laboratoire dans la période la plus récente ;
- le laboratoire *Sport et culture* de Paris X-Nanterre dirigé par J. Defrance dans lequel on trouve également P. Trabal ;
- le laboratoire *Sports organisations identités* de Toulouse dirigé par J.-P. Clément émerge lui aussi dans une période très récente.

— Les autres départements disciplinaires à l'université

L'université française est divisée en départements disciplinaires et le domaine des sciences sociales présente des laboratoires dans lesquels on peut rencontrer des thématiques liées au sport. Notre analyse nous a permis de mettre au jour quelques laboratoires de sciences sociales portant (entièrement ou partiellement) sur cet objet.

Parmi ceux-ci, seule une équipe travaille exclusivement sur le sport, c'est l'ancienne équipe *Jeux et sports* de P. Parlebas appartenant au LEMTAS<sup>17</sup> de Paris V transformée récemment en axe 5 (Sport et sciences) du laboratoire pluridisciplinaire du GEPECS<sup>18</sup> à la tête duquel se trouve B. During.

Nous avons aussi relevé des laboratoires dans lesquels le sport n'est qu'un des thèmes (ou le thème du chercheur lui-même) : l'*Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative* (IDEMEC) avec C. Bromberger ; le *Centre de recherche interdisciplinaire sur l'histoire du monde occidental* à l'université de Nantes avec J.-M. Faure et C. Suaud ; le SHADYC (*sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles*) avec P. Gaboriau. On peut citer aussi G. Vigarello (directeur du *Centre d'études transdisciplinaires* (sociologie, anthropologie, histoire) (dans lequel on

retrouve A. Ehrenberg), P. Sansot au *Centre d'études des pratiques sociales* (CEPS à Grenoble), D. Le Breton (*Laboratoire de sociologie de la culture européenne* de Strasbourg II dirigé par P. Watier) et A.-M. Waser (présente un temps en STAPS et membre détaché au sein du *Centre de sociologie européenne* de P. Bourdieu).

On note aussi des auteurs isolés dont l'attache à un laboratoire n'est pas explicite, comme J.-P. Callède ou J.-P. Augustin (membre de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine et professeur de géographie à Bordeaux).

#### — Les groupes institutionnellement dispersés

L'ancrage institutionnel de certains groupes est plus flou. C'est le cas du courant critique associé à J.-M. Brohm. Il s'organisait institutionnellement autour de la revue *Quel corps ?* jusqu'en 1997 (date de la dissolution de la revue)<sup>19</sup>. C'est à travers les ouvrages de J.-M. Brohm et les articles de la revue *Quel corps ?* que le courant émerge mais il est peu présent dans les colloques et manifestations. On peut noter une certaine dilution institutionnelle du groupe dans la période la plus récente.

Finalement les sociologues du sport en France travaillant exclusivement sur le sport appartiennent majoritairement au monde des STAPS : six groupes occupent largement le domaine. Un seul n'a pas d'accroche institutionnelle réelle ni d'organe de visibilité depuis la disparition en 1997 de sa revue, c'est le courant critique de J.-M. Brohm. Ces six groupes s'inscrivent tous dans des laboratoires exclusivement centrés sur le sport.

On peut recenser un groupe institutionnalisé dans le domaine de la sociologie (hors STAPS) dont les travaux portent sur les sports (mais aussi les jeux et l'éducation physique). C'est l'équipe de P. Parlebas dans laquelle nous retrouvons B. During à Paris V<sup>20</sup>.

On trouve ensuite dix chercheurs réellement impliqués dans l'univers de la sociologie du sport mais travaillant dans des laboratoires aux thématiques plus larges et dont tous les travaux ne portent pas sur le thème du sport (J.-P. Augustin, C. Bromberger, J.-P. Callède,

A. Ehrenberg, J.-M. Faure, P. Gaboriau, D. Le Breton, P. Sansot, G. Vigarello, A.-M. Waser). Ces auteurs sont peu nombreux par rapport aux précédents, mais sont très présents dans le domaine de la sociologie du sport par le jeu combiné des productions, participations aux colloques et directions de thèses.

La plupart des laboratoires évoqués sont des laboratoires universitaires<sup>21</sup>, certains sont associés au CNRS. L'étude des annuaires les plus récents du CNRS montre que le sport est un objet assez peu présent ou peu revendiqué dans les thématiques de laboratoires. On ne compte que deux équipes du CNRS dont au moins un des thèmes de recherche porte explicitement sur le sport (l'IDEMEC dirigée par C. Bromberger et le SHADYC dirigé par J.-L. Fabiani).

Deux autres laboratoires CNRS signalent des thématiques approchantes (le CETSAN dirigé par N. Lapierre et G. Vigarello et le Laboratoire de sociologie de la culture européenne à Strasbourg).

On peut remarquer que la majorité des actions du CNRS, comme ses laboratoires, concerne des chercheurs extérieurs aux STAPS. On est là face à une contradiction apparente ; la sociologie du sport est largement investie par les chercheurs des STAPS, mais ceux-ci sont très faiblement présents dans les structures et les actions de recherche les plus prestigieuses sur ce thème (notamment le CNRS).

Si d'un point de vue sociologique une communauté scientifique se caractérise depuis Merton par les normes partagées dictées par l'institution, force est de constater une hétérogénéité institutionnelle des sociologues du sport qui se répartissent en deux grands groupes (ceux de la filière STAPS et ceux des départements de sciences sociales des universités) qui laissent présager une certaine sectorisation. La question de l'existence d'une communauté de sociologues du sport se trouve ainsi posée.

## **Acteurs, profils de formation, trajectoires professionnelles et réseaux**

### **Profils de formation et trajectoires professionnelles**

Nous avons mis en évidence les rattachements institutionnels différenciés des chercheurs selon les disciplines universitaires. Les sociologues du sport français se répartissent ainsi dans deux grands ensembles (l'un spécifiquement orienté sur le sport, l'autre dans le domaine de la sociologie). Si une communauté scientifique est dépendante des institutions qui édictent des règles pesant sur elle, elle l'est aussi du processus de socialisation qui a construit son habitus (P. Bourdieu<sup>22</sup>) par une intégration progressive des normes (Merton) et des paradigmes (Kuhn) qui la caractérisent. Cette socialisation se fait par la formation initiale essentiellement mais aussi par les trajectoires professionnelles des acteurs les mettant au contact de divers lieux d'exercice de leur métier de chercheur. Afin de mettre au jour ces deux processus, nous avons reconstitué les biographies de trente acteurs à partir des sources disponibles et de l'entretien de quinze d'entre eux<sup>23</sup>.

### **La formation sociologique**

Si les sociologues du sport français travaillent sur le sport, ils ne sont pas moins sociologues, du moins est-on en droit de le penser. Les formations des acteurs évoqués témoignent-elles de la construction spécifique d'un savoir et de compétences sociologiques ?

Un tiers de notre échantillon de trente sociologues a une formation complète et unique dans la discipline-mère (sociologie la plupart du temps ou ethnologie plus rarement). On peut citer dans ce groupe J.-P. Augustin, C. Bromberger, J.-P. Callède, J. Defrance, A. Ehrenberg, P. Mignon, P. Sansot.

Les deux tiers restant ont une formation pluridisciplinaire assurée par les STAPS dans laquelle la sociologie (centrée souvent exclusivement sur le sport) a une petite part ou peut même être inexistante. On peut citer notamment J. Camy, P. Chifflet, P. Duret, Y. Travailot... Parmi ceux-ci certains (la moitié) ont complété leur formation en troisième cycle dans le domaine des sciences sociales (c'est le cas de J.-M. Brohm, P. Duret, P. Parlebas ou C. Pociello).

Nous avons finalement une répartition tripartite qui fait apparaître un groupe socialisé complètement dans les sciences sociales, un autre dont les membres ont été socialisés partiellement dans cette discipline (en seconde formation) et un dernier groupe dont le cursus est resté complètement extérieur aux sciences sociales proprement dites puisque formé en STAPS.

On peut raisonnablement penser que ces modes de socialisation différents impliquent des normes et des ethos disciplinaires différenciés qui construisent des modes de travail, des habitudes particulières. Par ailleurs, ils questionnent la construction d'un savoir et d'une compétence sociologique et partagent la population des chercheurs en deux. Ceux qui ont acquis et appris un savoir sociologique par le biais d'institutions spécialisées et encadrés par des spécialistes de la discipline et les autres qui ont construit leurs savoirs et compétences "sur le tas" pourrait-on dire en partant d'une expérience essentiellement sportive. On pourrait parler de sociologues du sport pour les premiers et de sportifs sociologues pour les seconds.

## **Les trajectoires professionnelles**

Si la formation initiale est un bon témoin du processus de socialisation et de construction des savoirs et des compétences, les trajectoires professionnelles<sup>24</sup> le sont également. Elles attestent à la fois d'une autre forme de socialisation mais aussi de la reconnaissance d'un savoir et de compétences dans un domaine donné.

On peut repérer dans notre échantillon deux catégories de trajectoires professionnelles se construisant par rapport aux deux domaines considérés (sciences sociales et STAPS). La première concerne environ les trois quarts des sociologues interrogés et renferme les cas où les individus enseignent et sont en poste dans la discipline dans laquelle ils ont été formés. La deuxième catégorie (le quart restant) s'applique aux sujets qui passent les frontières disciplinaires. Cette migration est à double sens, des sciences sociales vers les STAPS (pour trois chercheurs : J. Defrance, P. Mignon et P. Trabal) ou des STAPS vers la sociologie (pour quatre chercheurs : J.-M. Brohm, M. Jamet, P. Parlebas, A.-M. Waser).

Se dessine ici une sorte de confirmation de l'importance des processus de socialisation initiaux par la formation puisque le passage d'un groupe à l'autre est largement minoritaire. Les trajectoires professionnelles se construisent essentiellement dans l'univers disciplinaire de la formation.

Par ailleurs, se pose, comme nous l'avons évoqué au départ de ce chapitre, la question de la construction de la compétence sociologique. Certains acteurs ont visiblement appris de manière autodidacte et si les migrations sont rares, c'est aussi aux problèmes de la compétence et de la reconnaissance communautaire qu'elles se heurtent. Dans un sens (des STAPS vers la sociologie) se pose le problème de la reconnaissance de la compétence en sociologie des personnes formées à un domaine pluridisciplinaire par les membres d'une communauté garante de sa spécificité et exerçant un contrôle sur ses règles internes. Par ailleurs, la migration est analysée par les acteurs eux-mêmes comme une forme d'ouverture et de reconnaissance d'une réelle compétence de sociologue en même temps qu'elle est souvent le fruit d'une frustration dans le domaine institutionnel de départ (les STAPS) dans lequel les acteurs n'ont pas trouvé un épanouissement possible. La construction clivée de l'univers cognitif de la sociologie du sport en STAPS que nous aborderons plus loin permet de comprendre ce sentiment de rejet d'une petite partie de chercheurs.

Dans l'autre sens (de la sociologie vers les STAPS) se pose le problème d'un déclasserement dans un domaine où la sociologie n'est qu'un axe mineur<sup>25</sup> mais qui peut se comprendre par la rareté de la présence du sport comme objet d'étude dans les sciences sociales en France. Les acteurs sont à ce sujet très clairs sur les limites de l'espace cognitif et social offert aux sociologues travaillant sur le sport. Les espaces institutionnels des sciences sociales ne laissent pas la possibilité aux sociologues du sport de pouvoir bâtir des carrières intéressantes. Il existe en effet une hiérarchie des objets d'étude et par conséquent des spécialités disciplinaires dans laquelle le corps, les activités physiques et sportives arrivent loin derrière le travail, la connaissance ou l'éducation...

## Liens et réseaux

L'étude des communautés scientifiques ne peut faire l'impasse sur leur constitution en réseaux, comme le montrent les travaux de D. Crane<sup>26</sup>.

Afin de rendre compte de la structuration de la communauté des sociologues du sport, il semble intéressant de se pencher sur les différentes collaborations possibles entre chercheurs. Celles-ci se construisent de manière multiple sur diverses scènes liées au métier même d'enseignant-chercheur : colloques, laboratoires, publications, séminaires... Ainsi se tissent des liens entre les acteurs formant ce que l'on peut appeler des réseaux. Les laboratoires sont des lieux de collaboration facilement identifiables<sup>27</sup>. Ils sont souvent construits autour d'un chercheur renommé et comprennent plusieurs autres chercheurs (confirmés ou jeunes chercheurs, à temps plein ou partiel...). Les publications collectives rendent également visibles les réseaux<sup>28</sup> tout comme les colloques. Nous proposons ici de nous intéresser aux publications collectives<sup>29</sup> (ouvrages collectifs, articles écrits en collaboration) et aux grandes manifestations (visibles dans des actes) pour rendre compte des réseaux. Elles mettent en lumière tout un jeu de relations qui dépend des structures (laboratoires), des disciplines (les biologistes, les historiens...), des thématiques, et enfin des paradigmes<sup>30</sup>. Nous allons tenter de définir à partir des sour-

ces mentionnées, l'intensité des liens entre chercheurs, la nature des réseaux et leurs modes de constitution.

Les liens et réseaux mis au jour se constituent sur la base de principes identifiables entre les enseignants-chercheurs et ne sont pas constitués au hasard, on peut repérer deux logiques dans leur construction. La logique institutionnelle d'une part qui fait se rassembler des enseignants-chercheurs appartenant au même laboratoire et la logique thématique apparaissant lorsque les associations ne dépendent plus des institutions mais des proximités thématiques de recherche. Ainsi en est-il, par exemple, des acteurs travaillant sur les aspects socio-économiques de la pratique sportive ou sur des sports particuliers (p. ex. les sports de plein air ou le football).

Ces logiques peuvent se combiner et s'additionner à d'autres moins perceptibles (logique affinitaire, logique historique et paradigmatique...). Ainsi lorsque ni les thèmes, ni les institutions ne permettent d'expliquer la constitution de réseaux bien identifiés et hermétiques (ou autarciques), il faut supposer l'existence d'une autre logique, c'est souvent dans une histoire commune partagée établissant une communauté paradigmatique que peuvent se comprendre ces phénomènes. Ainsi les auteurs s'inscrivant dans le cadre d'une sociologie dispositionnaliste dans la lignée des travaux de P. Bourdieu sont bien repérables et fonctionnent en réseaux identifiables comme ceux de la sociologie critique de Brohm.

Si l'on s'intéresse de manière plus qualitative à la structure des réseaux dans ce domaine, on peut y repérer deux gros réseaux entrant peu en relation l'un avec l'autre. Les gros réseaux multi-relationnels rassemblent un nombre important de membres (entre 5 et 10) qui sont liés les uns aux autres par des relations réciproques c'est-à-dire par des associations plurielles de publications et de rencontres dans les diverses manifestations. Deux groupes distincts se dégagent : le groupe rassemblé autour de la sociologie de P. Bourdieu qui trouve ses racines à l'INSEP et qui s'est ensuite dispersé dans les diverses universités (groupe réunissant Pociello, Defrance, Clément, Louveau entre autres) et établissant la liaison avec l'autre groupe des sociologues (ceux issus des sciences



sociales) en les personnes de J.-M. Faure et C. Suaud. Le second groupe bien constitué mais plus récent est celui réuni autour de l'équipe et de la revue *Corps et culture* dans lesquelles on rencontre Y. Le Pogam, J. Gleyse, G. Lacroix...

À côté de ceux-ci on trouve un nombre important de micro-réseaux plus souvent isolés. Certaines personnes semblent travailler avec un petit groupe stable de chercheurs. C'est le cas du courant critique dont l'expression et le maillage en réseau reste assez faible, comme celui institué autour de la praxéologie motrice dans la lignée de P. Parlebas qui réunit des acteurs comme B. Douring ou L. Collard, ou celui de l'approche plus socio-économique du fait sportif.

Ces réseaux sont peu reliés les uns aux autres, rares sont les chercheurs qui circulent de l'un à l'autre.

Notons que la représentativité des réseaux n'est pas égale. Le réseau bourdieusien reste très marquant sur les vingt dernières années et même si le paysage sociologique s'est transformé pour les recherches sur le sport, il reste marquant comme en témoigne la récente re-création de la Société de sociologie du sport de langue française dont les membres appartiennent à ce réseau et dont la première grande manifestation à Toulouse les 28-29 et 30 octobre 2002 présentait un éclectisme très relatif.

## **Les thématiques, les courants de la sociologie du sport : esquisse des principales controverses**

Le point de vue social des positionnements institutionnels d'une spécialité disciplinaire comme la sociologie du sport et des parcours de ses acteurs n'épuise pas les questions relatives à la définition d'une communauté. Pour approfondir le questionnement, il faut, comme le préconise la nouvelle sociologie des sciences<sup>31</sup>, prendre en compte la dimension des connaissances produites. Le domaine de la sociologie du sport en France étant de constitution assez récente (les premiers ouvrages datent du début des années soixante), on constate une explosion récente du nombre

de travaux (notamment à partir des années quatre-vingt<sup>32</sup>) et une profonde transformation de leur teneur. En ouvrant, par exemple, naïvement l'ouvrage de 1964 de G. Magnane<sup>33</sup> et un ouvrage de sociologie du sport aujourd'hui, on peut immédiatement constater un écart correspondant à une diversification et un approfondissement des problématiques ainsi qu'à l'inscription grandissante des problématiques de la sociologie du sport dans celles de la sociologie générale. Cette diversification débouche sur une pluralité de thématiques, mais aussi sur la construction de théories concurrentes.

Nous aborderons la question de l'univers cognitif de la sociologie du sport en France à partir de deux axes, celui des thèmes d'études, reflets des questions mobilisatrices sur le sport, et celui des paradigmes, générateurs de controverses.

### **Les thématiques les plus fréquentes dans la production<sup>34</sup>**

L'analyse de la production française écrite dans le domaine de la sociologie du sport permet de mettre au jour des thèmes dominants<sup>35</sup>. Ils sont au nombre de six dans l'ordre décroissant :

— le spectacle sportif. Ces articles abordent prioritairement le cas du supportérisme dans le football. L'approche ethnologique de C. Bromberger<sup>36</sup> y occupe une place centrale. On note la présence d'une version critique du spectacle sportif avec J.-M. Brohm et les articles de la revue *Quel corps ?*<sup>37</sup> ;

— l'analyse générale du sport ou de la culture sportive dans son ensemble. On peut distinguer des approches qualitatives (des analyses générales du sport dans la société comme celle, pionnière, de G. Magnane en 1964) et des approches quantitatives. Ces dernières consistent en des mesures du phénomène sportif qui débutent avec les premières enquêtes de l'INSEE (1968 pour l'enquête sur les loisirs) et se poursuivent jusqu'à aujourd'hui ;

— la transformation des sports, les nouvelles pratiques de glisse, d'aventure et "sauvages". Ces pratiques sont celles de la glisse sur air,

neige ou eau, les raids aventures, mais aussi les pratiques urbaines auto-organisées (comme le skateboard). On trouve des analyses générales sur les nouvelles pratiques "fun" comme celles de C. Pociello<sup>38</sup> ou A. Loret<sup>39</sup> et celles, plus précises, de P. Chantelat<sup>40</sup> sur le skateboard ; — les réflexions sur la sociologie du sport elle-même. Ces parutions font parfois un point méthodologique sur les outils de mesure sociologique des A.P.S. ou présentent des analyses réflexives sur la sociologie du sport elle-même. Ces articles se sont multipliés depuis ceux de C. Louveau, C. Pociello et B. During en 1979<sup>41</sup>. On compte des manuels comme ceux de R. Thomas, J. Defrance ou C. Pociello<sup>42</sup> ;

— les pratiques physiques et sportives traditionnelles dans leur lien avec la culture locale et la culture populaire. Les travaux de J. Camy<sup>43</sup> sur les quilles aveyronnaises ou les fêtes à Givors, de P. Gaboriau et J-M. Faure<sup>44</sup> sur les pratiques corporelles de la culture populaire, de J.-P. Callède<sup>45</sup> sur la pelote basque, de M. Pigeassou<sup>46</sup> sur les joutes, entrent dans cette catégorie ainsi que les nombreux travaux de P. Parlebas ;

— les pratiques sportives comme lieu de distinction sociale et sexuelle. On y trouve le thème des femmes et du sport, bien présent sur l'ensemble de la chronologie (C. Louveau<sup>47</sup>). On rencontre également le thème du rapport entre sport et classes sociales. Il se situe davantage dans les années quatre-vingt avec les écrits d'Y. Le Pogam, Y. Léziart, J. Defrance<sup>48</sup>.

On trouve ensuite une pluralité de thèmes quantitativement équivalents : l'analyse structurale des sports (praxéologie motrice) et sa mise en perspective avec les dimensions sociologiques (travaux de P. Parlebas, B. During), les valeurs et l'éthique du sport (notamment les valeurs de l'olympisme), l'intégration sociale par le sport (dans la période de la fin des années quatre-vingt et quatre-vingt dix), la réussite sportive des sportifs de haut niveau avec les travaux de l'INSEP et de R. Thomas, l'approche socio-économique du sport, les questions de politique sportive locale, le risque et les conduites à risque dans les différents sports.

Enfin, on peut citer les études sur le dopage, le sport et les médias, les organisations sportives (fédérations, clubs...) et les équipements sportifs.

Si l'on s'intéresse aux pratiques physiques et sportives étudiées, on note que les travaux peuvent concerner le sport en général ou des pratiques particulières.

Un premier groupe se distingue avec cinq activités prioritaires : le football (avec un pic des productions en 1998<sup>49</sup>), les activités physiques de pleine nature (l'escalade est l'activité la plus représentée), le rugby, l'athlétisme (la course à pied, le jogging et le marathon), les pratiques traditionnelles. Un deuxième groupe, moins dense, s'intéresse aux pratiques urbaines dites "auto-organisées" ou "sauvages" (skateboard, roller, football de rue...), le ski, le tennis (avec les travaux de A.-M. Waser), les sports de combat, la danse, les pratiques de forme.

La sociologie du sport française se répartit en thématiques variées. Leur distribution n'est pas neutre, elle structure le champ cognitif et social de la sociologie du sport de ce pays<sup>50</sup>. En effet, nous pouvons analyser les thématiques sous la forme de dyades contradictoires : les pratiques ultra-médiatisées et de masse (comme le football) et les pratiques nouvelles alternatives de l'autre (sports de glisse par exemple) ; la pratique sportive institutionnalisée et les pratiques physiques traditionnelles (jeux traditionnels), l'analyse en termes de distinction sociale (et d'exclusion) et l'approche plus ethnologique en termes de relativisme culturel. On peut noter que la répartition des groupes de sociologues évoqués précédemment répond à ces distinctions thématiques. Les sociologues des STAPS présentent une grande variété d'approches puisqu'ils s'inscrivent dans les diverses thématiques évoquées. Pour les thèmes privilégiés ils se positionnent davantage sur l'axe : pratiques nouvelles (fun, glisse, activités de pleine nature), pratiques institutionnalisées, approches en termes de distinction sociale. Ils présentent aussi l'essentiel des auteurs qui concernent les écrits réflexifs sur la sociologie du sport. La reconstruction théorique permanente du domaine témoigne d'une volonté de construction disciplinaire forte en rapport avec une incertitude et une difficulté de reconnaissance<sup>51</sup>.

Le groupe des sociologues généralistes du sport s'inscrit davantage dans les thèmes du sport hyper-médiatisé (football), des pratiques tradi-

tionnelles (P. Parlebas, P. Gaboriau, J.-P. Callède...), et des pratiques physiques populaires en termes d'éléments d'une culture populaire plus générale (P. Sansot...).

C'est donc au travers de deux éléments centraux que la sociologie française s'intéresse au sport : les pratiques à fort impact social et ultra-médiatisées comme le football et les pratiques physiques traditionnelles comme éléments de la culture. Il existe bien une différenciation thématique des acteurs (et des structures). Les sujets "porteurs" (ou du moins visibles dans la communauté sociologique générale) semblent répondre à deux logiques. La première est celle de l'importance et de l'impact social d'une pratique. À cet égard le football est l'activité la plus représentative de ce phénomène sportif de masse. La deuxième est apparemment contradictoire et ne répond plus à cette logique de mondialisation mais à une logique du local, du singulier : les pratiques corporelles comme reflet d'une culture particulière (populaire notamment). Ainsi sont explorés deux grands pôles des pratiques physiques : à la fois leur généralisation, uniformisation, mondialisation et à l'opposé leur particularité et leur inscription dans un tissu culturel singulier. Finalement les sociologues et la sociologie en général s'intéressent au sport lorsqu'il mobilise l'opinion mondiale ou lorsqu'il se fond dans la culture locale comme pilier d'une identité groupale.

On peut constater que les logiques sociales différenciées mises en évidence dans les premiers chapitres trouvent une réalité dans des logiques cognitives différenciées.

## **Les paradigmes et controverses**

L'espace de la sociologie du sport en France est donc un espace différencié selon les thèmes et les groupes d'acteurs, c'est aussi un espace de tensions entre courants fondamentalement différents. Ces tensions tiennent à ce que Kuhn appelle l'incommensurabilité des paradigmes.

On peut, en effet, distinguer des types d'approches sociologiques du phénomène sportif qui dépassent les distinctions en termes de thèmes privilégiés. Ainsi C. Bromberger propose une approche ethnologique fondée sur l'observation participante dont le compte-rendu reste proche de la monographie ethnologique comme en témoigne son ouvrage de 1998<sup>52</sup> ; P. Chifflet ou J.-P. Callède proposent une approche organisationnelle (de type sociologie des organisations) qui se centre sur les dimensions politiques des organisations sportives locales. P. Chantelat s'intéresse davantage à une sociologie urbaine qui envisage les formes sportives dans la ville comme les témoins d'une nouvelle forme de culture urbaine ; P. Sansot développe une sociologie subjectiviste qui vise à reconstruire l'expérience sensible de la pratique et du spectacle sportif. P. Parlebas se fonde sur une analyse de la structure interne des activités physiques et sportives pour comprendre ensuite leur insertion culturelle et sociale. J.-M. Brohm propose une sociologie critique du sport conçu comme un outil d'aliénation de l'homme au même titre que le travail ; enfin les tenants de la sociologie de P. Bourdieu (les anciens membres du laboratoire de l'INSEP qui ont ensuite migré au sein des STAPS : C. Pociello, J. Defrance, C. Louveau... mais aussi J.-M. Faure, A.-M. Waser, C. Suaud) proposent une sociologie inscrivant le sport dans la théorie de l'habitus de classe et considèrent le sport comme un champ hiérarchisé de luttes et de domination...

La liste n'est pas exhaustive, mais il nous semble qu'au-delà de l'éclatement des modes d'approches et de leurs présupposés parfois idéologiques et scientifiques se constitue un espace organisé, conflictuel et hiérarchisé.

Les conceptions s'opposent sur des éléments essentiels fondant des paradigmes au sens kuhnien du terme.

La première opposition tient aux fondements même des systèmes de pensées sociologiques qui président à l'élaboration des théories : le sport comme outil d'aliénation se référant à une vision freudo-marxiste du système social d'un côté pour J.-M. Brohm et la perspective néo-libérale insistant sur les interactions entre sport et entreprise et au développement

de la culture entrepreneuriale de l'autre chez A. Ehrenberg. De la même manière, la centration marxiste sur la prédominance des déterminants économiques dans la structure sociale en général et dans le sport en particulier (centrale chez Brohm) s'accommode mal de la perspective plus symbolique accordant une place fondamentale aux dimensions culturelles comme dans la théorie de P. Bourdieu reprise en sociologie du sport.

La seconde opposition tient aux principes de la méthode sociologique avec d'un côté une approche ultra-subjectiviste (valorisation de l'expérience vécue et des formes de verbalisations sauvages de cette expérience) chez P. Sansot et volonté d'objectivation par les chiffres et les statistiques pour le groupe de l'INSEP. De la même manière, la démarche structurale de P. Parlebas propose des outils d'analyse spécifiques des situations motrices loin des méthodes ultra-qualitatives présentes chez certains sociologues du sport ou de l'absence de méthodes de certains (comme P. Yonnet par exemple).

La troisième opposition concerne la position de dénonciation qu'occupe le sociologue dans son analyse du sport. La sociologie critique comme la sociologie sportive inspirée de P. Bourdieu présente une vision désenchantée du sport et critique son rôle soit d'aliénation soit de reproduction d'un habitus de classe. Elles s'opposent aux visions plus descriptives et plus neutres (que l'on retrouve dans la majorité des autres approches sauf celle de P. Parlebas<sup>53</sup>), "enchantées" précisent Trabal et Duret<sup>54</sup>.

À ces oppositions fondamentales, on peut ajouter que les conceptions ne sont pas toutes construites sur le même mode. Alors que beaucoup d'orientations de recherche s'inscrivent dans un cadre général ouvert (la sociologie des organisations, la sociologie urbaine) et peu contraignant, d'autres, en revanche, s'inscrivent dans des théories sociologiques très orientées et globalisantes qui impliquent un positionnement général : politique, idéologique, sociologique, formant un système de pensée presque doctrinal. Il en est ainsi à notre avis du courant de sociologie critique et du courant de la sociologie du sport inspiré de P. Bourdieu.

Les systèmes sociologiques généraux impliquent un positionnement fort dans l'espace de la sociologie du sport et, de ce fait, une forme d'exclusion des conceptions différentes<sup>55</sup>.

Les oppositions mentionnées sont cognitives mais elles sont aussi sociales. Elles s'ancrent dans des structures sociales déterminées : des laboratoires, des revues spécifiques. Ainsi le laboratoire de l'INSEP a constitué un creuset pour le développement de la tendance de P. Bourdieu<sup>56</sup>, les chercheurs ont ensuite migré dans des laboratoires STAPS diffusant ainsi cette forme de sociologie (le Centre de culture sportive à Orsay, par exemple) et contribuant à asseoir sa domination sur toutes les autres. La revue *Quel corps ?* a, par ailleurs, porté le courant critique durant de nombreuses années.

Ce jeu cognitivo-social complexe se joue essentiellement dans le domaine des STAPS et pénètre peu le monde de la sociologie générale, sans doute en raison de la place minoritaire et minorée du sport comme objet de recherche.

## Conclusion

L'espace de la sociologie du sport en France ne donne pas une représentation d'une communauté scientifique unifiée.

Clivée institutionnellement en deux groupes distincts du point de vue des structures de travail comme de celles de la formation, elle l'est aussi si l'on considère les thèmes d'étude privilégiés.

Par ailleurs, si une communauté se définit par un paradigme (et est en même temps définie par lui), alors le domaine est émietté et tensionnel par la concurrence de ceux-ci. On peut de plus retrouver des phénomènes de domination symbolique (au sens de P. Bourdieu) qui, chose intéressante, agissent différemment si l'on prend le champ de la sociologie générale dans laquelle s'affirme une perspective plus ethnologique et locale ou le champ des STAPS fortement marqué par une sociologie dispositionnaliste inspirée des travaux de P. Bourdieu.



Le développement du domaine de la sociologie du sport en France depuis les années soixante correspond à la tendance générale de la sociologie de se compartimenter en spécialités<sup>57</sup>. Son développement a donné lieu à des théories concurrentes qui s'inspirent de théories sociologiques plus générales sans pour autant que ces dernières soient complètement répercutées dans cette spécialité particulière. Son institutionnalisation bi-partite la rend singulière, la faisant osciller entre le monde des sciences sociales et celui du sport. Même si ce phénomène se rencontre dans d'autres spécialités (la sociologie de l'éducation par exemple) il joue de façon moins aiguë car il est rare que la diversification institutionnelle implique une hétérogénéité et une séparation des formations aussi fortes. Cela illustre la spécificité de cette spécialité sociologique et permet de comprendre une des raisons pour laquelle elle n'a pas encore reçu ses lettres de noblesse dans le monde des sciences sociales.

**Cécile Collinet, Ali Taleb**

*Université de Mame-la-Vallée*

*GREHSS*

*Université Paris IV et V-Sorbonne*

*GEPECS-Paris IV-V*

## Notes

- 1 Cécile Collinet, "Le sport dans la sociologie française", *L'Année sociologique*, 52, n° 2, 2002, p. 271-295.
- 2 Voir à ce sujet la prolifération récente des manuels de sociologie du sport de langue française : Raymond Thomas et al., *Sociologie du sport*, Paris, PUF, 1987 ; Raymond Thomas, *La Sociologie du sport*, Paris, PUF, Que sais-je, 2<sup>e</sup> édition, 1993 ; Jacques Defrance, *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte, 1995 ; Christian Pociello, *Sports et Sciences Sociales : histoire, sociologie et prospectives*. Paris, Vigot, 1999 ; Pascal Duret, *Sociologie du sport*, Paris, A. Colin, 2001 ; Dominique Bodin, Stéphane Héas, *Introduction à la sociologie des sports*, Paris, Chiron, 2002.
- 3 Les manuels récents de sociologie des sciences parus en France (Dominique Vinck, *Sociologie des sciences*, Paris, A. Colin, 1995 ; Michel Dubois, *Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, PUF, 1999 ; Olivier Martin, *La sociologie des sciences*. Paris, Nathan, 2000) témoignent de cette tendance.
- 4 Robert K. Merton, *The Sociology of Science*, The University of Chicago Press, 1973.
- 5 Thomas S. Kuhn, *La Structure des révolutions scientifiques*, 1962 (trad. fr. Paris, Flammarion, 1983).
- 6 R. Merton, *The Sociology of Science*, op. cit.
- 7 Les bases de données suivantes : Héraclès, Francis et catalogue INSEP, disponibles à la Bibliothèque nationale de France (BNF) ou à la bibliothèque de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP).
- 8 Consultables sur divers sites internet et CD Rom (notamment *Docthèses* disponible à la BNF).
- 9 Cette recherche a été réalisée durant l'année 2000.
- 10 Les mailles du filet nous permettent de repérer les groupes ou personnes les plus visibles et laissent passer les groupes ou personnes qui apparaissent de manière plus ponctuelle.
- 11 Annuaire-papier : *Sociologie française et francophone*, éd. du CNRS, 1998 ; *Annuaire des unités et des personnels de recherche*, département des sciences de l'homme et de la société, CNRS, 1994, 1998. Annuaire en ligne : [www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr).
- 12 Distinct du ministère de l'Éducation nationale auquel sont rattachées les universités.
- 13 Georges Magnane, *Sociologie du sport : situation du loisir sportif dans la culture contemporaine*, Paris, Gallimard, 1964.
- 14 Michel Bouet, *Signification du sport*, Paris, Presses Universitaires, 1967.
- 15 Leurs programmes d'enseignement mêlent pratique des activités physiques et sportives, connaissances techniques de celles-ci et des lieux sociaux de leur exercice (le club, l'école, l'entreprise...), connaissances pédagogiques et recherche scientifique dans le domaine didactique, des sciences de la vie ou des sciences humaines et sociales. Elles constituent la 74<sup>e</sup> section du CNU.
- 16 Nous n'avons pas retenu les acteurs se situant dans un champ proche comme l'anthropologie par exemple.
- 17 LEMTAS : Laboratoire d'études des méthodes et des techniques de l'analyse sociologique.
- 18 GEPECS : Groupe d'études pour l'europe de la culture et de la solidarité.
- 19 Jean-Marie Brohm, "Auto-dissolution", *Quel corps ?*, mars 1997.
- 20 Bien qu'organisée au sein d'une U.F.R. de sociologie l'équipe "Jeux, sports et sociétés" de P. Parlebas n'est pas complètement extérieure au domaine des STAPS puisque P. Parlebas est au départ enseignant d'EPS et qu'il a été chercheur à l'INSEP et que B. Doring, quoique

- professeur de philosophie, a passé l'agrégation d'EPS et exerce en tant que professeur en STAPS. Les trajectoires de ces deux chercheurs et leur position d'intériorité et d'extériorité par rapport aux domaines de la sociologie et des STAPS sont tout à fait intéressantes.
- 21 En France, un laboratoire universitaire peut être reconnu par son université ou par le ministère (en temps que jeune équipe ou équipe d'accueil), il peut aussi être associé au CNRS.
- 22 Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980. Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, Paris, Le Seuil, 1994.
- 23 C'est le travail de DEA d'Ali Taleb qui vient ici nourrir la réflexion.
- 24 La notion de trajectoire est ici à entendre dans le sens où P. Bourdieu la précise pour le champ littéraire : "À la différence des biographies ordinaires, la trajectoire décrit la série des positions successivement occupées [par le même écrivain] dans les états successifs du champ [littéraire]" (Bourdieu, *Raisons pratiques*, op. cit.).
- 25 Une étude récente (Cécile Collinet (dir.) *La recherche en STAPS, les tensions essentielles*, Paris, PUF, 2003) montre que la population des sociologues en STAPS arrive quantitativement derrière celle des biologistes et des psychologues.
- 26 David Crane, *Invisible Colleges : Diffusion of Knowledge in Scientific Communities*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1972.
- 27 D. Vinck, *Sociologie des sciences*, op. cit., p. 65.
- 28 Elles les dépassent également dans une certaine mesure. Les collaborations ne sont pas toujours fonction des regroupements institutionnels, ceux-ci sont parfois fictifs.
- 29 Nous avons utilisé les listes de parutions fournies par notre enquête par questionnaire, complétée lorsque celles-ci étaient absentes par l'exploration des bases de données (notamment *Héraclès* : [www.sportdoc.unicaen.fr/heraclès](http://www.sportdoc.unicaen.fr/heraclès)).
- 30 La notion de paradigme est plus précise que celle de thématique. Elle suppose une problématique et des outils communs.
- 31 Celle impulsée depuis Kuhn.
- 32 À part les travaux précurseurs de Joffre Dumazedier (*Regards neufs sur le sport*, Paris, Seuil, 1950) et quelques articles comme celui de Michel Clouscard ("Les fonctions sociales du sport", *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. xxxiv, 1<sup>er</sup> semestre 1963), le premier ouvrage français explicitement dédié à la sociologie du sport est celui de G. Magnan (*Sociologie du sport*, op. cit.).
- 33 *Ibid.*
- 34 À partir de 550 productions identifiées par les bases de données déjà évoquées (articles de périodiques français, chapitres d'ouvrages ou ouvrages complets) nous avons recensé les thématiques les plus fréquentes.
- 35 Pour avoir un point de vue plus étoffé voir : C. Collinet, "Le sport dans la sociologie française", op. cit.
- 36 Pour chacun des auteurs évoqués nous citerons une ou deux références indicatives. Christian Bromberger, *Le Match de football : ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1995.
- 37 Jean-Marie Brohm, *Les Meutes sportives : critique de la domination*, Paris, L'Harmattan, 1993 ; "Le spectacle du football impérialiste", *Quel corps ?*, n° 90, 1990, p. 8-13.
- 38 Christian Pociello (dir.), *Sports et société. Approches socio-culturelles des pratiques*, Paris, Vigot, 1981.
- 39 Alain Loret, *Génération Glisse : dans l'eau, l'air, la neige... La révolution du sport des "années fun"*, Paris, Autrement, 1995.
- 40 Pascal Chantelat, "Lieux et déplacements sportifs auto-organisés dans la ville", *Agora*, n° 13, 1998, p. 15-28.

- 41 Catherine Louveau, Christian Pociello, "Le pluriel a son importance ou sociologie des pratiques sportives", INSEP, *Travaux et recherche en E.P.S.*, n° 4, 1979, p. 15-24 ; Bertrand During, "Une présence discrète : la sociologie dans les recherches et la formation en E.P.S.", INSEP, *Travaux et recherche en EPS*, n° 4, 1979, p. 9-17.
- 42 R. Thomas et al., *Sociologie du sport*, op. cit. ; R. Thomas, *La Sociologie du sport*, op. cit. ; J. Defrance, *Sociologie du sport*, op. cit. ; C. Pociello, *Sport et Sciences Sociales...*, op. cit.
- 43 Jean Camy, "Les quilles en Gascogne : entre jeu et sport", *Terrain*, t. 25, 1995, p. 61-72.
- 44 Philippe Gaboriau, "Sport populaire et pratiques symboliques nouvelles", *Ethnologie française*, t. 83, n° 2, 1983, p. 151-162 ; Jean-Marie Faure, "La culture populaire et le sport", *Science et motricité*, n° 8, 1989, p. 18-26.
- 45 Jean-Paul Callède, "Les jeux de pelote basque à Bordeaux : de l'identité culturelle au loisir sportif", in *Sport et changement social*, Actes des premières journées d'étude de Bordeaux, 1987, p. 27-42.
- 46 Charles Pigeassou, "Les joutes languedociennes : le prix de la tradition dans les enjeux de la modernité", in colloque *Sport et culture traditionnelle*, IRS imp., 1995, p. 24-32.
- 47 Catherine Louveau, *La Femme d'aujourd'hui et le sport*, Amphora, 1981 ; *Sports, école et société : la différence des sexes*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- 48 Yvon Léziart, *Sport et dynamique sociale*, Paris, Action, 1989 ; Jacques Defrance, "Esquisse d'une histoire sociale de la gymnastique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 3, 1976, p. 22-46.
- 49 Date de la Coupe du monde de football organisée (et gagnée) par la France.
- 50 Voir à ce sujet, C. Collinet, "Le sport dans la sociologie française", op. cit.
- 51 Jean-Michel Berthelot, *Les Vertus de l'incertitude, le travail de l'analyse dans les sciences sociales*, Paris, PUF, 1996.
- 52 *Ibid.*
- 53 En effet, P. Parlebas, sans se placer dans une posture de dénonciation systématique, présente une critique du sport comme uniformisateur culturel au détriment des jeux traditionnels.
- 54 Pascal Duret, Patrick Trabal, *Le Sport et ses affaires. Une sociologie de la justice de l'épreuve sportive*, Paris, Métailié, 2001.
- 55 L'ouvrage d'un disciple de J.-M. Brohm, Henri Vaugrand (*Sociologies du sport. Théorie des champs et théorie critique*, Paris, L'Harmattan, 1999) en est le témoin.
- 56 Les travaux de J.-M. Faure à Nantes s'inscrivent aussi dans cette tendance.
- 57 Voir à ce sujet J. Duchastel, D. Laberge, "La recherche comme espace de médiation interdisciplinaire", *Sociologie et sociétés*, vol. xxxi, n° 1, printemps 1999, p. 63-76.